

Démarche diagnostique et d'évaluation du fonctionnement chez l'adulte

Généralités 

Diagnostic différentiel des TED 

Signes d'appel et outils d'aide au repérage diagnostique 

Annonce des résultats diagnostiques et d'évaluations 

Démarche diagnostique 

Processus d'accompagnements suite à la démarche 

Démarches d'évaluations du fonctionnement 

Applicabilité des recommandations

Organisation du système de soins 

Formation 



La démarche comporte deux versants :

- un diagnostic médical selon les critères des classifications internationales (CIM10, DSM-IV-TR) ;
- des évaluations du fonctionnement (défini par la Classification internationale du fonctionnement) permettant d'apprécier les ressources d'une personne pour l'élaboration du projet personnalisé).

Une démarche diagnostique peut être engagée à tout âge de la vie. Elle permet d'envisager une meilleure adaptation de la personne à l'environnement, et de l'environnement aux besoins spécifiques de la personne.



Recommandations destinées aux


Médecins généralistes
et psychiatres


Psychiatres


Directeurs des établissements médico-sociaux,
psychiatres et personnel accompagnant du médico-social

Recommandations destinées aux médecins généralistes et aux psychiatres

Étant donné le manque de spécificité des signes d'appel chez l'adulte, il est important, devant des difficultés persistantes d'adaptation sociale et de communication du sujet à son environnement, de penser aussi à l'éventualité d'un TED (accord d'experts).

Les signes d'appel impliquent, pour les médecins, de rechercher leur survenue précoce et de les replacer dans l'histoire des personnes, avec la difficulté de l'insuffisance des observations antérieures dans la plupart des dossiers médicaux ou éducatifs (accord d'experts).

L'éventualité d'un TED impose d'explorer les éléments de la triade autistique qui comporte (accord d'experts) :

- une altération qualitative des interactions sociales ;
- une altération qualitative de la communication ;
- un caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, des intérêts et des activités.

Recommandations destinées aux psychiatres

Un professionnel, interrogé sur un diagnostic psychiatrique, devra aussi penser à un TED devant un tableau psychopathologique atypique (accord d'experts).

Une réponse inhabituelle (soit par l'absence de réaction, soit par des effets paradoxaux ou d'hypersensibilité) aux prescriptions de psychotropes doit aussi être considérée comme un signe d'appel (accord d'experts).

Recommandations destinées aux directeurs des établissements médico-sociaux, aux psychiatres et au personnel accompagnant du médico-social

Il est souhaitable d'impliquer les équipes de structures médico-sociales dans le repérage des TED, en les formant à une démarche permettant une meilleure connaissance globale de la trajectoire de la personne accueillie (accord d'experts).



Recommandations destinées aux


Acteurs impliqués
dans le diagnostic


Psychiatres
et psychologues


Génétiiciens cliniques, médecins généralistes, neurologues,
psychiatres, psychomotriciens, radiologues

Recommandations destinées à tous les acteurs qui participent au diagnostic

Dans le cadre de la loi, c'est la personne ou son représentant, si la personne est sous tutelle, qui a légitimité à solliciter le diagnostic. Elle pourra se rapprocher des CRA et des MDPH pour trouver les informations sur les démarches.

La démarche diagnostique est clinique et interdisciplinaire.

Elle se situe dans trois registres : la triade autistique, le retard mental associé, les pathologies et troubles associés.

Il est souhaitable que la démarche diagnostique soit formalisée (avec un protocole) et coordonnée avec tous les acteurs qui participent au diagnostic (éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, généticiens cliniques, infirmiers, médecins généralistes, neurologues, orthophonistes, psychiatres, psychologues, psychomotriciens, radiologues) (accord d'experts).

Le recueil des éléments cliniques doit tenir compte des comportements dans divers contextes et, de ce fait, il doit inclure des observations directes ou rapportées par les différents intervenants (accord d'experts).

Recommandations destinées aux psychiatres et aux psychologues

Le diagnostic comprend une anamnèse portant sur l'enfance (début des TED avant l'âge de 3 ans dans les formes typiques) et sur l'évolution de la symptomatologie aux différents âges de la vie (accord d'experts).

Le diagnostic clinique est précisé par l'utilisation d'outils standardisés qui seront choisis selon les possibilités du sujet (accord d'experts).

[Consulter la liste des outils d'aide au diagnostic de la triade autistique chez l'adulte.](#)



En l'état actuel des pratiques, malgré les limites des outils, il est proposé, en fonction des situations, d'utiliser les échelles suivantes : l'ADI-R, l'ADOS, l'AAA, CARS (accord d'experts).

La démarche comporte une appréciation du Quotient intellectuel (QI) et une évaluation de la capacité d'adaptation du sujet (accord d'experts).

[Consulter la liste des tests pour l'évaluation du niveau intellectuel et de l'adaptation sociale.](#)

Recommandations destinées aux généticiens cliniques, médecins généralistes, neurologues, psychiatres, psychomotriciens, radiologues



Les professionnels doivent être encouragés à mettre en œuvre une recherche de pathologies, associées au tableau clinique de TED chez l'adulte et à réaliser un examen somatique systématique qui orientera vers d'éventuelles explorations dans les domaines sensoriel, neurologique et génétique (accord d'experts).





Recommandations destinées aux



Psychiatres
et psychologues



Éducateurs spécialisés, médecins généralistes, psychiatres,
personnel d'accompagnement du médico-social



Médecins généralistes, psychiatres, spécialistes,
anesthésistes-réanimateurs



Médecins généralistes
et psychiatres



Directeurs des établissements médico-sociaux, médecins généralistes, psychiatres et personnel
accompagnant du médicosocial et personnel soignant du sanitaire

Recommandations destinées aux psychiatres et aux psychologues



Il est recommandé d'effectuer des démarches d'évaluation du fonctionnement adaptées à la singularité de la personne pour élaborer un projet personnalisé (accord d'experts).

L'évaluation du fonctionnement de la personne doit être appréciée au regard des ressources et des limites de son environnement (accord d'experts).

ÉVALUATION GLOBALE DU FONCTIONNEMENT ET DE L'AUTONOMIE

Il est nécessaire, au-delà de l'observation clinique, de s'appuyer sur des outils spécifiques d'aide à l'évaluation du fonctionnement et de l'autonomie (accord d'experts).

[Consulter la liste des tests élaborés pour l'évaluation du fonctionnement cognitif et socio-adaptatif.](#)

ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Une articulation est nécessaire entre l'évaluation du fonctionnement de la personne et le monde du travail ordinaire ou protégé. Il est important que l'évaluation porte sur :

- les caractéristiques de la personne (cf. supra) ainsi que sur ses goûts, intérêts, motivations ;
- les possibilités d'accompagnement du milieu professionnel (compétences spécifiques en autisme des professionnels accompagnateurs et aménagements du poste envisagé). L'étude in situ (poste de travail, contexte environnemental) permet d'améliorer l'insertion des personnes avec TED dans le monde du travail.



ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS-PROBLÈMES

Les comportements sont souvent « problèmes » dans un environnement particulier. La survenue de comportements-problèmes est fréquemment reliée à des problèmes de santé ordinaires, des difficultés sensorielles ou de communication, et à des particularités cognitives.

Ils nécessitent ainsi une attention particulière, afin d'éviter qu'ils ne deviennent envahissants et graves et, qu'ils ne constituent pas les seuls moyens d'expressions de la personne.

Devant des comportements-problèmes, il est recommandé de ne pas réaliser systématiquement des évaluations fonctionnelles, souvent coûteuses, avant d'avoir vérifié si les principes de base de l'accompagnement de la personne avec TED ont bien été respectés (suivi médical et respect du projet individualisé notamment) (accord d'experts).

Recommandations destinées aux éducateurs spécialisés, médecins généralistes, psychiatres, personnel d'accompagnement du médico-social



ÉVALUATION SOMATIQUE

Étant données les singularités d'expression des troubles de santé chez l'adulte avec TED, il est recommandé aux médecins généralistes, en lien avec les équipes des établissements médico-sociaux, de réaliser un suivi somatique très régulier de ces adultes. Ce suivi peut être soit un suivi de base avec des mesures de prévention primaire (suivi tensionnel, glycémie, bilan lipidique), soit un suivi approfondi (accord d'experts).

Ce suivi permettra aussi de prévenir la douleur. Il est important, face à « des comportements-problèmes », de toujours se poser la question d'une douleur aiguë ou chronique sous-jacente (accord d'experts).

Recommandations destinées aux médecins généralistes, psychiatres, spécialistes, anesthésistes-réanimateurs



ÉVALUATION SOMATIQUE

Il est recommandé de développer des protocoles d'investigations avec anticipation, programmation des actions (temps d'attente réduit, temps d'interventions augmentés et aménagements spécifiques : regroupement des investigations invasives, usage de procédé d'anesthésie adapté, etc.) (accord d'experts).

Recommandations destinées aux médecins généralistes et aux psychiatres



ÉVALUATION SOMATIQUE

La pertinence et l'efficacité/tolérance des traitements médicamenteux, notamment psychotropes, sont à réévaluer régulièrement chez l'adulte avec TED (accord d'experts).





ÉVALUATION SOMATIQUE

Il est recommandé d'impliquer les acteurs de terrain, en particulier les personnes travaillant au quotidien avec les adultes, en lien avec l'équipe médicale, dans le repérage de la douleur (de la simple migraine à la rage de dents ou aux règles douloureuses, etc.) et des modifications comportementales associées (accord d'experts).

ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Une articulation est nécessaire entre l'évaluation du fonctionnement de la personne et le monde du travail ordinaire ou protégé. Il est important que l'évaluation porte sur :

- les caractéristiques de la personne (cf. supra) ainsi que sur ses goûts, intérêts, motivations ;
- les possibilités d'accompagnement du milieu professionnel (compétences spécifiques en autisme des professionnels accompagnateurs et aménagements du poste envisagé). L'étude in situ (poste de travail, contexte environnemental) permet d'améliorer l'insertion des personnes avec TED dans le monde du travail.

ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS-PROBLÈMES

Les comportements sont souvent « problèmes » dans un environnement particulier. La survenue de comportements-problèmes est fréquemment reliée à des problèmes de santé ordinaires, des difficultés sensorielles ou de communication, et à des particularités cognitives.

Ils nécessitent ainsi une attention particulière, afin d'éviter qu'ils ne deviennent envahissants et graves et, qu'ils ne constituent pas les seuls moyens d'expressions de la personne.

Pour l'évaluation des comportements-problèmes, il est recommandé d'impliquer les soignants du quotidien dans une démarche d'observation active, soutenue par l'utilisation de supports d'outils d'évaluation du comportement (accord d'experts).

[Consulter la liste des échelles spécifiques pour l'évaluation et l'observation des comportements d'adultes avec autisme.](#)





Recommandations destinées aux psychiatres

Les principaux diagnostics différentiels des TED chez l'adulte sont la schizophrénie, des troubles graves de la personnalité et des troubles du langage de type expressif ou mixte (accord d'experts).

Il est recommandé de réévaluer régulièrement le diagnostic porté, d'autant plus sur des trajectoires longues (accord d'experts).



Recommandations destinées aux psychiatres

Les procédures de restitution des résultats de la démarche diagnostique et d'évaluation à la personne, sa famille et/ou son représentant légal doivent être individualisées (en choisissant par exemple la forme de l'information). Les conséquences sur la personne et son environnement doivent être anticipées (accord d'experts).

Recommandations destinées aux psychiatres

Il est nécessaire d'inciter l'adaptation du milieu de vie, aux particularités de la personne avec TED, en proposant des réponses singulières pour susciter les compétences et compenser les déficiences de communication et d'interactions (accord d'experts).

Les manifestations cliniques des TED étant très dépendantes de l'environnement, une coordination des intervenants s'impose.

Il en découle une nécessaire articulation entre les professionnels des services sanitaires (médecin traitant ou spécialistes, équipes des secteurs de psychiatrie) et les professionnels du secteur médico-social, la personne, sa famille et/ou son représentant légal.

La coordination s'inscrira dans un travail de réseaux, dont l'organisation est l'une des missions des CRA.

Propositions destinées aux décideurs

Il est proposé de susciter la création d'une plate-forme par territoire de santé, avec des équipes interdisciplinaires dédiées, permettant d'intégrer les personnes adultes avec TED dans une dynamique d'accès aux soins.

Propositions destinées aux décideurs

Il est proposé que les enseignements initiaux en médecine, et spécialisés en psychologie et psychiatrie, ainsi que les écoles professionnelles traitent de la séméiologie des TED chez l'adulte.

Il est proposé de former les professionnels au contact des personnes avec TED : les médecins généralistes, les acteurs du sanitaire et du médico-social.

La recommandation de bonne pratique
est consultable sur www.has-sante.fr



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

www.has-sante.fr

2 avenue du Stade de France 93218 Saint-Denis-La Plaine CEDEX

Tél. : +33(0)1 55 93 70 00 - Fax : +33(0)1 55 93 74 00

